

Si l'on porte au compte de la dépense les sommes payées, chaque année, pour travaux publics, construction d'édifices et de ponts en fer, et pour l'abolition des barrières de péages, savoir :

Total pour les dix dernières années.	\$2,443,830.85
Moyenne annuels des surplus.	244,383.03

Sans nous arrêter plus qu'il ne faut au passé, nous prendrons pour comparaison les cinq années d'administration que M. Cousineau cite comme modèle.

ETAT DES RECETTES ET DEPENSES TOTALES

[(les subventions de chemins de fer et le paiement ou le produit des emprunts non inclus)]

	Recettes	Paiements	Déficit
1892-93.	\$ 4,467,278.21	\$ 4,492,106.21	\$ 24,828.00
1903-94.	4,320,427.22	4,550,629.50	230,202.28
1894-95.	4,343,971.65	4,506,633.31	162,661.66
1895-96.	4,358,858.81	4,415,268.52	56,409.71
1896-97.	3,923,238.70	5,288,469.33	1,365,230.63
Total pour 5 ans. . .	\$21,413,774.59	\$23,253,106.87	\$1,839,332.28
Moyenne annuelle. . .	\$ 4,282,754.92	\$ 4,650,621.37	\$ 367,866.45

Ces tableaux, qui sont tirés des comptes publics, démontrent que la moyenne des surplus annuels de notre administration depuis 1905 est de \$861,556.85, tandis que, de 1892 à 1897 les diverses administrations conservatrices qui ont détenu le pouvoir avaient des déficits annuels de \$367,866.45 en moyenne.

LA DETTE PUBLIQUE

L'état suivant donne un bon aperçu de la situation financière au 17 décembre 1891, date de la formation du ministère Boucherville, au 26 mai 1897, date de la formation du ministère Marchand, au 23 mars 1905, date de la formation du ministère actuel et au 30 juin dernier.

DETTE CONSOLIDÉE

17 décembre 1891	26 mai 1897	23 mars 1905	30 juin 1915
\$25,209,873.33	\$34,225,747.42	\$34,731,016.16	\$34,488,916.22

EXCEDENT DU PASSIF SUR L'ACTIF

le 17 décembre 1891, . .	de \$16,468,470.57, soit environ de \$11.05 par tête
le 30 juin 1897, . .	de 24,202,654.08, soit environ de 15.43 par tête
le 23 mars 1905, . .	de 26,197,287.10, soit environ de 15.00 par tête
le 30 juin 1915, . .	de 28,020,066.20, soit environ de 13.99 par tête

M. Cousineau prétend que l'état de la dette préparé par le département du Trésor est fantaisiste. D'après lui, pour juger de la dette publi-